Règlement du Trail Hivernal du Haut Cantal 2027

SAMEDI 20 Février 2027

Préambule :

Attention : pour les non-licenciés, Parcours Prévention Santé (PPS) qui remplace le certificat médical pour les adultes.
Pour les majeurs : licence FFA admise en compétition ou PPS valide à la date de l'épreuve.
Pour les mineurs : licence FFA admise ou attestation issue du questionnaire de santé complété avec le représentant légal, accompagnée de l'autorisation parentale.

Organisation :

Le « Trail hivernal du Haut Cantal », la « Rhuée Blanche – Hommage à Kinou » et la « Condataise – Hommage à Antoine » sont organisés par le Condat Sports et Loisirs.

Parcours :

Trois distances en boucle sont proposées :

- Trail hivernal du Haut Cantal : 40 km pour 1500 m de dénivelé positif cumulés
- Rhuée blanche – Hommage à Kinou : 25 km pour 800 m de dénivelé positif cumulés
- La Condataise – Hommage à Antoine : 10 km pour 250 m de dénivelé positif cumulés

Les trois courses se font de manières individuelles.

Participation :

L'épreuve est ouverte à partir des catégories cadet et junior pour la Condataise et Espoir pour la Rhuée blanche et le Trail Hivernal du Haut Cantal.

Pour le Trail Hivernal, les temps limites de passage sont :

- au point kilométrique 10 : 1h40

- au point kilométrique 19 : 3h30

- au point kilométrique 30,5 : 5h30

Pour la Rhuée blanche, les temps limites de passage sont :

- au point kilométrique 9 : 1h40
- au point kilométrique 16,5 : 3h.

Passer ces délais, tout coureur devra rendre son dossard aux signaleurs.

Inscriptions :

Trail hivernal : inscription uniquement en ligne sur le site www.sportips.fr jusqu'au jeudi 18 février minuit. **Pas d'inscription sur place le jour J. Prix de l'inscription : 28 €. Option possible : soirée repas (charcuterie, plat auvergnat, dessert, café) + soirée disco au prix de 23 €.**

Rhuée blanche : inscription en ligne sur le site www.sportips.fr jusqu'au jeudi 18 février minuit, et sur place le samedi matin jour de course jusqu'à 11h. **Prix de l'inscription : 19 € (majoration de 3 € si inscription le jour même). Option possible : soirée repas (charcuterie, plat auvergnat, dessert, café) + soirée disco au prix de 23 €.**

La Condataise : inscription en ligne sur le site www.sportips.fr jusqu'au jeudi 18 février minuit, et sur place le samedi matin jour de course jusqu'à 13h30. **Prix de l'inscription : 15 € (majoration de 3 € si inscription le jour même). Option possible : soirée repas (charcuterie, plat auvergnat, dessert, café) + soirée disco au prix de 23 €.**

Retrait des dossards :

A la salle polyvalente le vendredi 19 février de 18h à 21h, et le samedi 20 février, jour de course.

Retrait du trail hivernal : de 07h30 à 9h, ensuite les dossards non récupérés pourront être revendus.

Retrait de la Rhuée Blanche : de 10h00 à 11h30, ensuite les dossards non récupérés pourront être revendus.

Retrait de la Condataise : de 12h à 13h, ensuite les dossards non récupérés pourront être revendus.

Départs :

Le départ du trail hivernal aura lieu samedi 20 Février 2027 à **9h30**, salle polyvalente de Condat, route de Bort.

Le départ de la Rhuée Blanche aura lieu samedi 20 février 2027 à **12h00**, salle polyvalente de Condat, route de Bort.

Le départ de Condataise aura lieu le samedi 20 février 2027 à **13h30** salle polyvalente de Condat, route de Bort.

Arrivée :

Salle polyvalente de Condat. En cas d'abandon, le concurrent retire son dossard et le remet au point de ravitaillement le plus proche ou aux membres de l'organisation qui ferment la course.

Ravitaillements :

Trail hivernal : à 12,500 km, à 20 km et à 30 km (eau, fruits secs, sucre, jus de fruit, gâteaux salés).

Rhuée Blanche: à 9 km et à 16,5 km (eau, fruits secs, sucre, jus de fruit, gâteaux salés).

Attention les contenants ne sont pas fournis.

Accompagnateurs :

Pour des raisons de sécurité, les suiveurs en vélo et les chiens sont interdits.

Sécurité et contrôle :

La sécurité est assurée par des signaleurs, un médecin de course et des secouristes. Des pointages seront effectués sur le parcours.

Chaque concurrent doit être muni d'une couverture de survie et avoir une tenue adaptée à la météo du jour.

En cas de problème, contacter le n° de téléphone présent sur le dossard. (0644804991)

Tout athlète classé à l'arrivée, qui ne sera pas passé par un ou plusieurs contrôles, sera disqualifié.

Assurance, licence et certificat médical :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurance.

Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classement et récompenses :

Un classement masculin et un classement féminin par course. Récompenses pour le podium masculin et le podium féminin de chaque course. Les résultats seront consultables sur internet dans les 24 heures suivant la course à l'adresse http://www.trail-haut-cantal.fr. Live sur sportips et résultats instantanés.

Les récompenses seront remises à la salle polyvalente à 16 HEURES.

Droit à l'image :

Les organisateurs pourront utiliser les photos qu'ils auront prises pour la promotion de leur épreuve sans qu'aucune indemnité ne soit versée aux personnes concernées par celles-ci.

Condition d'annulation et demande de remboursement de la part du participant :

Les frais d'inscription seront remboursés uniquement si le participant informe l'organisation 15 JOURS avant la course.

Condition d'annulation et demande de remboursement de la part de l'organisateur :

En cas d'obligation de la part de l'organisateur d'annuler la course (arrêté préfectoral, pandémie, météo fortement exceptionnelle…), l'organisateur remboursera au participant l'intégralité du montant de l'inscription, déduction faite des frais d'inscription.

Divers :

L'organisation se réserve le droit d'apporter toutes les modifications nécessaires. Dans ce cas, elles seront portées à la connaissance de chaque participant avant le départ. Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement sans recours contre l'organisation.

Barbat Laurent, Président du Condat Sports et loisirs